

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PORTO-NOVO, le II MAI 1962.-

III) ECRET N° 62- 212 /PR.SGG.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,,

VU la loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Cons-
titution de la République du Dahomey;

VU le Décret n°62/PR. du 13 Février 1962 portant
formation du Gouvernement de la République du Dahomey;

D É C R Ê T E :

ARTICLE 1er.- Mr. OKE ASSOGBA, Ministre d'Etat chargé de la
Fonction Publique assurera l'intérim du Ministre des Affaires
Etrangères pendant l'absence du Docteur Emile Derlin ZINSOU,

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au
Journal Officiel de la République du Dahomey.-

AMPLIATIONS:

P.R.	15
S.G.G .	3
A.N.D.	1
MINISTRES	13
J.O.R.D.	1

Pour LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE absent:
Le Vice-Président de la République;



S.M. APITHY